



19 février 2014

## **Poursuite de l'examen des tâches et des structures (ETS) Attribution d'un mandat externe à BAK Basel Economics**

**(IVS) - L'examen des tâches et des structures (ETS) se poursuit. Le Conseil d'Etat a attribué un mandat d'expertise à BAK Basel Economics et désigné un comité de pilotage en charge du suivi du projet. Cette radiographie des prestations et des structures, aussi bien étatiques que paraétatiques, correspond à une volonté d'anticipation du Gouvernement. Elle doit permettre de dégager des moyens financiers, afin de maintenir une situation financière saine dans les années à venir sans renoncer à de nouvelles opportunités.**

Comme annoncé lors de la conférence de presse sur le projet de budget 2014, la méthode des petits pas - consistant à atteindre l'équilibre financier lors du processus budgétaire par la recherche ponctuelle d'économies et de recettes supplémentaires - a atteint ses limites. N'étant pas soumise aux contraintes et aux sanctions économiques du marché, toute entité publique doit repenser périodiquement son approche structurelle. C'est ainsi qu'elle peut anticiper et préparer sereinement les enjeux futurs.

Aussi le Conseil d'Etat, dans une attitude proactive, a-t-il décidé d'entreprendre une démarche de fond afin de s'aménager les marges de manœuvre lui permettant de répondre aux opportunités et aux défis futurs.

### **Première phase devant le Grand Conseil en mars**

L'Exécutif a d'ores et déjà transmis au Grand Conseil un projet de décret dans lequel figure une série de mesures de baisse de dépenses et de hausse de recettes ; toutes sont réalisables rapidement, dans l'optique de l'élaboration du budget 2015. Ce texte est assorti d'un projet de décision, qui vise à suspendre provisoirement un certain nombre de procédures législatives ayant un impact financier. Le Législatif se prononcera lors de sa session de mars sur ces propositions.

### **Mandat externe et organisation de la deuxième phase**

Dans une deuxième phase, le Conseil d'Etat prévoit une radiographie complète des prestations et des structures à la fois étatiques et paraétatiques, en lien avec l'audit du personnel demandé par le Parlement.

Le Conseil d'Etat a confié un **mandat à BAK Basel Economics pour un coût de 150'000 francs**. Cet Institut de recherche indépendant et reconnu a déjà accompagné le canton de Berne et plusieurs autres cantons alémaniques dans une démarche similaire.



Sur la base d'une méthodologie scientifiquement établie, BAK Basel Economics va procéder à une analyse comparative en moyenne suisse de la capacité financière du canton du Valais, en relation avec son train de dépenses dans chaque domaine. Cela permettra de mettre en évidence la nécessité, l'efficacité et l'efficience de chaque prestation, la cohérence des moyens attribués à leur réalisation et les efforts financiers et/ou ajustements à réaliser. L'analyse se déroulera jusqu'en février 2015, de manière à permettre la mise en œuvre des premières mesures dès le budget 2016.

La **direction stratégique** du projet est assurée par le Conseil d'Etat, appuyé par l'inspection des finances et les services centraux. Elle est secondée par un **comité de pilotage**. Présidé par le chef du Département des finances et des institutions, dit comité réunit le responsable du controlling gouvernemental, des secrétaires généraux et des responsables de controlling des Départements, de l'administration cantonale des finances, du Service des ressources humaines et du Service juridique des finances et du personnel. Chaque Département s'appuiera sur un **groupe opérationnel** présidé par son secrétaire général et composé du responsable de controlling du Département et des chefs de service.

Le Conseil d'Etat entend ainsi se donner les moyens de maintenir une situation financière saine dans les années à venir tout en saisissant les opportunités de développement, tel que le pôle EPFL.

### ***Note aux rédactions***

***Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au conseiller d'Etat Maurice Tornay, chef du Département des finances et des institutions (tél. 027/606.50.05).***